
Sujet : Jardins partagés parisiens : la protection de la nature en ville confrontée à l'urbanisme transitoire

Encadrement

- Ana Cristina Torres, **Lab'urba** (Laboratoire d'urbanisme, UGE – UPEC) : ana-cristina.torres@u-pec.fr
- Sabine Bognon, **CESCO** (Centre d'Écologie et des Sciences de la Conservation, CNRS – MNHN - SU) : sabine.bognon@mnhn.fr

Éléments de contexte et objectifs visés

Suite aux différents moments de crise qui ponctuent la production urbaine ainsi qu'au processus de désindustrialisation, les espaces vacants se sont multipliés en Île-de-France. Ces délaissés urbains permettent depuis longtemps des occupations temporaires légales ou illégales, comme peuvent en témoigner les différentes initiatives de jardinage collective (p.ex. le jardin Solidaire au XXème arrondissement de Paris, aujourd'hui disparu) ou des initiatives artistiques (p.ex. La Cartoucherie dans le bois de Vincennes).

Autrefois perçus négativement, les espaces vacants sont désormais, dans le cœur de la région Île-de-France en particulier, des réserves foncières stratégiques dans un contexte de forte pression. A ce changement de valeur et d'image s'ajoute une logique de recyclage des sites existants pour composer avec le temps long de l'aménagement du projet urbain qui comporte des temps de pause qu'il semble possible « d'optimiser » (Institut d'aménagement et d'urbanisme, 2018).

Spécialement, à partir des années 2000, plusieurs initiatives cherchant à amener de la nature¹ en ville ont occupé ces espaces vacants ; cette envie des habitants semble être en accord avec les politiques urbaines françaises mettant à l'honneur la nature en ville sous ses diverses formes, que ce soit par des mesures favorisant la biodiversité des espèces sauvages (p.ex. végétalisation des pieds des arbres), par un renouvellement du rapport entre humains et la biodiversité domestiquée (p. ex. initiatives d'agriculture urbaine) ou bien par un mélange des deux (p.ex. initiatives de jardins partagés). Ceci n'est pas nouveau, l'avènement d'une politique de transition écologique en France (Grenelle de l'environnement, 2007) tend à modifier les modalités de la nature en ville au profit d'une renaturalisation. Ces nouvelles politiques invitent à repenser le concept *a priori* oxymorique de nature urbaine, souvent invoqué dans les discours scientifiques et politiques en référence au monde végétal des parcs, jardins et cultures urbaines (Blanc, 2003).

À Paris les initiatives de jardins partagés ont augmenté de moins de 5 en 2002 à 119 en 2018 (Mairie de Paris 2018). Leur explosion a été justifiée par différentes motivations et effets (autant à l'échelle des individus qu'à l'échelle des quartiers) comme : recréer du lien social, protéger la nature, apprendre à cultiver, se reconnecter à la nature ou se déconnecter de l'urbain, pour nommer certains (Torres et al. 2017).

Cependant, la politique de la ville a pour l'instant créé des cadres juridiques qui favorisent la création des jardins partagés dans un cadre temporaire, c'est-à-dire, des projets d'occupation sur un temps donné. Ainsi, la pérennité des jardins n'est pas assurée quand d'autres projets considérés comme prioritaires cherchent à s'installer à la

¹ Le mot nature fait généralement référence à des phénomènes naturels du monde physique, mais ce terme englobe une diversité des conceptions culturelles (Kluckhohn & Strodtbeck, 1961). Dans ce travail, nous adoptons une définition de la nature flexible, respectueuse de ces différentes représentations sociales et qui inclut toute la biodiversité.

place des jardins (p.ex. des projets immobiliers). Dans le cadre de la protection de la nature, au moins deux aspects semblent primordiaux pour assurer celle-ci : 1) assurer la dynamique de la biodiversité sur le long terme et 2) favoriser des relations entre humains et non-humains. Ces aspects peuvent permettre d'un côté l'installation, reproduction et évolution de la biodiversité, et d'un autre côté, peuvent assurer l'intérêt et l'attention de humains vis-à-vis de la nature (Chan et al. 2016, Mace et al. 2014).

Le caractère transitoire ou temporaire de ces initiatives soulève plusieurs questions de recherche sur la place donnée à la nature et à sa protection dans la production urbaine. Afin d'éclairer cette problématique, ce stage entreprendra d'évaluer les conséquences socio-écologiques et urbanistiques du caractère souvent transitoire ou temporaire des jardins partagés au sein de Paris² en mobilisant différentes méthodes (p.ex. analyse d'archives, cartographie, recensement, entretiens semi-directifs).

Démarche de recherche envisagée³

- Réaliser une radiographie des jardins partagés parisiens² pour répertorier leur date de création, leur statut de fonctionnement (transitoire ou pérenne).
- Réaliser un travail d'archive pour comprendre l'histoire derrière la production de chaque jardin.
- Réaliser des entretiens semi-directifs avec des acteurs qui ont créé le projet de chaque jardin partagé, et ceux qui sont responsables de sa gestion pour comprendre l'objectif fondateur et l'évolution de ceux-ci derrière chaque projet.
- Analyser l'évolution des cadres juridiques concernant les jardins partagés parisiens.

En plus d'un rapport problématisé et argumenté sur la thématique travaillée pendant le stage (10-15 pages), est attendue la production d'un document de synthèse de 4-6 pages à destination du groupe transversal. En fonction de la qualité du rapport, la co-écriture d'un article de valorisation avec les encadrantes pourra être envisagée.

Terrain(s), le cas échéant

Paris²

Profil recherché

Niveau Master 2 dans un des domaines suivants : géographie, urbanisme, anthropologie, sociologie, histoire. Volonté de développer des compétences de recherche et de travailler en collaboration.

Candidature (date limite : 31/01/2021)

Nous adresser par email (ana-cristina.torres@u-pec.fr, sabine.bognon@mnhn.fr) :

- Une lettre de candidature d'une page exposant votre motivation personnelle pour ce stage et la façon dont vous l'envisagez
- Votre CV

Bibliographie

Blanc Nathalie, 2000, Les Animaux et la Ville, Paris, Odile Jacob, 232 p.

Chan, K., et al., 2016, Why protect nature ? Rethinking values and the environment. PNAS, 113(6) :1462-1465.

Institut d'aménagement et d'urbanisme, 2018, Les carnets pratiques N°9 L'urbanisme transitoire, Paris.

Kluckhohn, F. & Strodtbeck F., 1961, Variations in value orientations, Row, Pe-terson, Evanston, IL.

Mace, G., et al., 2014, Whose conservation, Science 345, 1558-1560.

Mairie de Paris. (2018). Liste et coordonnées des jardins partagés parisiens. [En ligne] :

https://www.paris.fr/pages/les-jardins-partages-203/-liste-et-coordonnees-des-jardins-partages-parisiens_13

² Potentiellement de la région parisienne en fonction des avancements de l'étudiant-e.

³ À choisir en fonction des compétences de l'étudiant-e.

Torres, A., et al., 2017, Specificities of French community gardens as environmental stewardships, *Ecology & Society* 22(3):28.